



Listen to this article

« Et ce que l'Éternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. » - Michée 6 : 8.

Qui pourrait trouver à redire à ces exigences ? Qui pourrait dire qu'en fixant une telle norme pour ses créatures, le Tout-Puissant en demande trop ? D'autre part, comment pourrions-nous imaginer qu'un Père Céleste juste et aimant exige moins que ce qui est stipulé ici. La loi de Dieu, énoncée de diverses manières, se résume toujours à la même chose. L'énoncé qui en a été donné aux Juifs au Mont Sinaï, dans le Décalogue, correspond à cette déclaration, de même que la présentation qu'en a faite le grand Maître : *« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu ... de toute ta pensée, de toute ton âme et de toute ta force, et ton prochain comme toi-même. » - selon Luc 10 : 27.*

Beaucoup d'entre nous, après avoir reconnu avec Saint Paul que la loi divine est sainte, juste et bonne, ont été surpris de constater que nous sommes incapables d'obéir pleinement à ce que notre esprit approuve de tout cœur. Pendant 3500 ans, les Juifs ont cherché à observer la loi divine, promettant d'obtenir la vie éternelle en agissant ainsi, mais aucun d'entre eux n'a été capable de gagner le prix. Lorsque, en tant que nation, ils se rendront compte de leur incapacité, et pas avant, ils seront prêts à recevoir des mains de Dieu, comme un don gratuit (offert) par l'intermédiaire du Rédempteur, le pardon de leurs violations de la loi divine. Et alors, en vertu de leur Nouvelle Alliance (Jérémie 31 : 31 ; Hébreux 8 : 8-13), ils bénéficieront de l'aide du Messie pour recouvrer cette perfection d'esprit et de corps et un « nouveau cœur », qui leur permettra d'obéir en tout point à la loi divine, que nos esprits reconnaissent comme juste et vraie, mais à laquelle, en raison de l'hérédité, nous sommes incapables d'obéir parfaitement dans la chair.

Cette bénédiction, qui doit bientôt parvenir à l'Israël naturel, sous le royaume du Messie et la Nouvelle Alliance, s'étendra par son intermédiaire, en tant que postérité naturelle d'Abraham, à toute nation, toute tribu et toute langue, en harmonie avec la promesse divine faite à Abraham.

Une faveur correspondante, quoique différente, est déjà accordée à une petite classe rassemblée d'entre les Juifs et les Gentils, et désignée par les Écritures comme « l'Église des Premiers-Nés, dont les noms sont écrits dans les cieux ». Ceux-ci, se rendant compte de leur incapacité à observer la loi divine s'appuient, par la foi, sur le mérite du Rédempteur et consacrent leur tout à Dieu par Lui. Dans le Rédempteur, ils sont acceptés par le Père ; les efforts de leur cœur pour la justice sont agréés, ils renoncent à la chair, considérée comme morte, et ses imperfections sont compensées par le mérite du Rédempteur. Selon les Écritures ceux-ci sont membres de la classe du Grand Prophète, Sacrificateur, Roi et Médiateur entre Dieu et les hommes. La pensée de notre texte est que ceci sera accompli lorsque tous les fidèles, en tant que membres du Messie, « le petit troupeau », seront faits cohéritiers de Lui, en tant que « l'épouse, la femme de l'Agneau ».

ANALYSE DE NOTRE SUJET

Nous pouvons démontrer pour nous-mêmes la véracité de ce qui précède : Qu'est-ce qu'agir avec justice ? Cela signifie bien plus que de ne pas surfacturer notre prochain pour les marchandises qu'il peut acheter chez nous. C'est bien plus que de ne pas l'escroquer en lui rendant la monnaie. Faire preuve de justice signifie qu'il faut être juste entre le serviteur et le maître, la maîtresse et la servante, l'acheteur et le vendeur - c'est-à-dire que nous devons faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fassent ; cela signifie suivre strictement la Règle d'Or enjointe par le Grand Maître.

En appliquant ce principe de justice à nos paroles, cela signifie que nous ne devons pas dire du mal d'un ami ou d'un ennemi ; que nous ne devons même pas insinuer le mal. Cela signifie que nous ne devons pas dire inutilement ce que nous savons être la vérité, si cela devait nuire à notre prochain, le dénigrer et le discréditer aux yeux des autres. Cela signifie que nous devons aimer notre prochain et ses intérêts comme nous aimons les nôtres, et que nous devons défendre ses intérêts et y veiller aussi soigneusement qu'aux nôtres.

Afin que la justice agisse sur nos paroles et nos actes, elle doit être à l'œuvre dans nos cœurs, dans nos esprits. « Comme un homme pense, tel il est » (selon Proverbes 23 : 7). S'il pense de façon peu aimable, peu généreuse, injuste, il lui sera impossible de réprimer en permanence des paroles ou des actes peu bienveillants, injustes, dénués d'amour. « ... *c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle* » (Luc 6 : 45). Il s'ensuit donc que pratiquer la justice signifie la droiture absolue en pensée, en parole, en conduite. Aucun d'entre nous

n'en est capable. Ce qui s'en rapproche le plus, c'est une juste ou parfaite intention du cœur, à laquelle souscrivent tous ceux qui deviennent disciples du Seigneur Jésus-Christ. Les intentions et les bons efforts de ceux-ci sont acceptés par le Père. En ce qui concerne le monde, il faudra de longues années d'assistance et de relèvement des faiblesses et des imperfections de la chair pour les amener à ce que leurs pensées, leurs paroles et leurs actions soient absolument justes et en pleine conformité avec la Règle d'Or. Atteindre cela signifie qu'ils se seront débarrassés de toutes les imperfections de la chair et, par un rétablissement total, reviendront à l'image et à la ressemblance de Dieu perdues en Adam.

AIMER LA MISÉRICORDE

Tous reconnaissent la miséricorde comme étant une très bonne qualité, très désirable. Tous se rendent compte de leur besoin de la miséricorde divine. Tous devraient savoir que la volonté divine est que seuls ceux qui font preuve de miséricorde envers les autres obtiennent miséricorde des mains du Seigneur. Beaucoup, cependant, tout en admettant tout cela et tout en cherchant à pratiquer la miséricorde, ne l'aiment pas. Ils aiment plutôt la vengeance, et sont seulement contraints à la miséricorde par les lois du pays, le sentiment public et la Parole de Dieu. Cela a été démontré à maintes reprises dans les cas de lynchage. Des foules se sont rassemblées pour infliger des punitions, heureuses d'avoir l'occasion de mettre de côté la miséricorde et de laisser libre cours à la justice, comme elles pouvaient l'exprimer. Et dans ces foules, il y a eu beaucoup de personnes coupables de crimes peut-être aussi graves que celui qui était molesté. « Ô, cohérence, tu es un joyau ! »

MARCHE HUMBLEMENT AVEC TON DIEU

Par un étrange esprit contraire de notre nature déchue, ceux qui sont les plus capables et les plus disposés à suivre les deux premières exigences sont susceptibles d'être les plus défailants quant à cette troisième exigence. En un mot, les justes et les miséricordieux sont très susceptibles d'avoir un esprit d'orgueil, un sentiment de supériorité par rapport à leurs semblables, un obstacle qui les empêche de marcher humblement avec Dieu. Les plus humbles envers le Tout-Puissant sont souvent ceux qui ont commis de grands péchés, eu de grandes faiblesses, lesquels ont contribué à les rendre humbles. Ainsi, il a été permis au grand Apôtre, Saint Paul, de conserver une certaine faiblesse visuelle, en souvenir de l'époque où il était un persécuteur de Christ, de « l'Église qui est son Corps », pour lui rappeler comment la grâce de Dieu l'a appréhendé sur le chemin de Damas et que, sans

l'intervention divine, il aurait pu rester irrémédiablement aveugle.

L'Apôtre fait référence à la faiblesse de ses yeux comme à une écharde dans la chair, un ange de Satan autorisé à le souffleter. Le Seigneur a refusé de supprimer cette affliction, sans doute parce qu'Il voulait que l'Apôtre reste assez humble pour s'occuper correctement de la grande œuvre que Dieu lui avait confiée, sans s'enfler d'orgueil à son propre détriment. Le message divin était le suivant : « *Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse.* » Comprenant la portée de ce message, l'Apôtre s'est écrié : « *Je me glorifierai donc bien plus volontiers de mes faiblesses, afin que la puissance de Christ repose sur moi.* » - 2 Corinthiens 12 : 9.

Ainsi donc, que tout le peuple de Dieu, tout en se rendant compte de son incapacité à vivre à la hauteur de ces exigences divines, puisse donc se réjouir de la disposition divine en sa faveur, à savoir que la grâce de Dieu lui suffit, là où sa faiblesse est reconnue, confessée et abhorrée, et sa miséricorde appréciée, recherchée et acceptée.

WT1911 p4820

[Retour au sommaire](#)